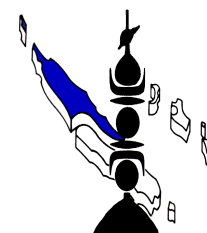


## Chargé d'opérations

Référence : 3134-13-1944/SR du 22/12/2023

Employeur : Province Nord



Corps ou Cadre d'emploi / Domaine : Technicien 1<sup>er</sup>,  
2<sup>ème</sup> grade ou 3<sup>ème</sup> grade / équipement

Direction : de l'Aménagement et du Foncier (DAF)

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur  
titre <sup>(1)</sup> : au moins égale à 10 ans

Lieu de travail : Canala

Date de dépôt de l'offre : vendredi 22 décembre 2023

Poste à pourvoir : immédiatement

Date limite de candidature : vendredi 26 janvier 2024

La date de clôture initialement prévue le 12/01/2024 a été reportée.

### Détails de l'offre :

La DAF est une direction opérationnelle qui intervient dans les domaines suivants : infrastructures routières, topographie, foncier, urbanisme, transport, habitat, ports, aérodromes, aménagement hydraulique et constructions publiques. Elle compte un effectif de 168 agents répartis dans 4 pôles : Aménagement durable, Mobilité, Patrimoine immobilier – Exploitation et Ressources. Elle s'est engagée dans une démarche de projet de service et de modernisation de son action afin d'accompagner l'important développement de la province-nord. La subdivision de Canala est composée de 22 agents répartis dans les secteurs de Canala et de Houaïlou. Sa zone d'intervention comprend les communes de Canala, Kouaoua et Houaïlou.

### Emploi RESPNC : Conducteur de travaux en infrastructures

#### Missions :

Placée sous l'autorité du chef de la subdivision de Canala, la personne retenue aura pour mission, l'étude et la maîtrise d'œuvre des projets en infrastructure routières, VRD (génie civil) et ouvrages d'art sur le réseau routier de la province-nord et de la Nouvelle-Calédonie confiés en gestion à la subdivision de Canala ainsi que la conduite d'opérations en bâtiment.

L'agent aura également en charge la gestion du domaine public routier provincial relevant de la subdivision de Canala et participera à l'instruction des dossiers d'urbanisme.

#### Activités principales :

##### La personne retenue aura notamment en charge :

- Élaboration technique et administrative de projets d'aménagement routiers par la définition et suivi des études préalables (levés topographiques, reconnaissance géotechnique, états des lieux...),
- Études de projets routiers,
- Établissement de dossiers de consultation des entreprises,
- Analyse des offres et rédaction des projets de marché de travaux et des contrats de travaux sur factures,
- Maîtrise d'œuvre de travaux sur les routes provinciales et territoriales confiées en gestion à la province Nord,
- Conduite d'opération en infrastructure routière et en bâtiment par le suivi des opérations confiées à des maîtres d'œuvre externes et la gestion des missions de maîtrise d'œuvre externe,
- Participation à l'instruction des dossiers de permis de construire et des permis de lotir,
- Participation à l'instruction des dossiers d'assainissement,

**Activités secondaires :**

- Participation aux activités d'entretien des routes provinciales et territoriales confiées en gestion à la subdivision de Canala,
- Assistance à maîtrise d'ouvrage et/ou maîtrise d'œuvre pour le compte ou en partenariat avec les autres services ou directions,
- Gestion du domaine public sur les routes provinciales et sur la route territoriale n°3.
- Représentation de la province Nord auprès des partenaires.

**La personne retenue aura également en charge :**

- Participation à l'organisation des interventions d'urgence pour le rétablissement de la circulation suites aux intempéries, des événements cycloniques ou Tsunami...
- En accord avec le supérieur hiérarchique, assistance technique aux communes et autres collectivités.

**Caractéristiques particulières de l'emploi :**

Déplacements fréquents sur la zone géographique des communes de Canala, Kouaoua, Houailou et Koné. Possibilités d'intervention sur les autres zones d'intervention de la direction.

**Profil du candidat****Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :**

- Baccalauréat minimum dans le domaine ou équivalent,
- Connaissance des procédures des marchés publics,
- Connaissances en conception routière, en matière de terrassement et d'ouvrage d'art,
- Connaissance des techniques de base du bâtiment tous corps d'état,
- Connaissance des Bases réglementaires connexes (urbanisme, ICPE, hygiène, sécurité, ERP, amiante...),
- Connaissance en droit de la construction (responsabilités, assurances...),
- Maîtrise des principes de la comptabilité publique,
- Bonne connaissance des procédures administratives,
- Notion sur l'organisation politique et administrative de la Nouvelle-Calédonie.

**Savoir-faire :**

- Maîtrise de l'outil informatique (pack office, Autocad, Piste et Géomensura)
- Pratique de la maîtrise d'œuvre dans le domaine routier,
- Lecture de plans,
- Rédaction des dossiers de consultation des entreprises,
- Pratique de la conduite d'opération.

**Comportement professionnel :**

- Qualité relationnelle, goût du travail en équipe,
- Esprit d'initiative, sens des responsabilités, sens de la rigueur, sens du service public,
- Sens du respect de la hiérarchie, sens de la confidentialité,
- Aptitude à la rédaction administrative,
- Organisation,
- Autonomie,
- Être titulaire du permis B.

**Contact et informations  
complémentaires :**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter **Monsieur, TOUSSI Jean-Philippe, chef de la subdivision de Canala** - Tél : 42.31.06/ mail : jp.toussi@province-nord.nc

Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la DRHFPNC ([www.drhfpnc.gouv.nc](http://www.drhfpnc.gouv.nc)) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC). Le présent AVP est également consultable sur le site de la province-Nord ([www.province-nord.nc](http://www.province-nord.nc)).

## POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

---

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire <sup>(2)</sup>) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à **la Direction des Ressources Humaines (DRH) de la province Nord** par :

- internet : <https://www.province-nord.nc/avp>
- voie postale : BP 41 - 98860 Koné
- dépôt physique : Hôtel de la province Nord - 41 avenue Jimmy Welepane – 98860 Koné
- mail : [drh.emplois@province-nord.nc](mailto:drh.emplois@province-nord.nc)

<sup>(1)</sup>Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

<sup>(2)</sup>La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

***Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique***